



Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 12 novembre 2019
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN , Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Yannick CHATELET, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Fanny DOMERGUE, Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laurent GONZALEZ, Sabrina MIGNONAT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Vincent VIALA

Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Séverine CAMES, Laure DELOBETTE, Béatrice HONTARREDE,

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Laurent CHERUBIN
Claude DUCERT à Karine ROVIRA
Laure FRENDRO-ROSSO à Olivier BONNAMY
Christine MASOT à Fanny DOMERGUE
Frédéric PERROT à Fabrice BAUDEAU

Désignation du Secrétaire de séance :

☛ Karine ROVIRA est désignée Secrétaire de séance.

I. Informations

1/ Présentation de la future ZAC Enova Labège Toulouse

Le Maire accueille Ludovic Marre, responsable urbanisme au Sicoval et Sandrine Decoux, directrice de la SPL eNOVA.

Une présentation est ensuite faite de la future ZAC eNOVA.

S'en suivent des échanges avec les élus et les techniciens en charge du dossier.

A la suite de ce débat, les techniciens concernés sont remerciés et M. le Maire continue à aborder l'ordre du jour prévu.

Il propose en préalable au conseil municipal qui l'accepte d'examiner les trois délibérations relatives à eNOVA modifiées à la suite de la commission d'urbanisme du 8/11/2019 ainsi que la DM1 également légèrement modifiée depuis l'envoi du dossier aux conseillers municipaux.

II. Administration Générale

2/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 08.10.2019

Approbation à l'unanimité.

3/ Avis du conseil municipal sur la dérogation du travail du dimanche pour les commerces de détail pour 2020.

Approbation à l'unanimité.

III. Urbanisme

4/ Projet de ZAC ENOVA Labège Toulouse : prise en considération du projet d'aménagement de la ZAC ENOVA Labège Toulouse à créer, avec délimitation des terrains affectés par ce projet au titre de l'article L424-1 du code de l'urbanisme

Après un long débat, approbation par 21 voix favorables et 2 abstentions. Il est demandé à ce que les montants indiqués soient vérifiés.

5/ Instauration de la taxe d'aménagement dans le périmètre de suppression des ZAC de Grande Borde et de l'Hers – Reversement du produit de la taxe d'aménagement au SICOVAL issu du périmètre de la future ZAC Enova.

Approbation à l'unanimité.

6/ Prise en compte du périmètre de projet d'aménagement de la ZAC Enova du Sicoval .Instauration d'un taux majoré de la part communale de la taxe d'aménagement sur le périmètre de l'opération d'aménagement ZAC eNOVA-Reversement du produit de cette taxe majorée au SICOVAL dans le périmètre de la ZAC Enova

Approbation par 21 voix favorables et 2 abstentions.

7/ Débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité (RLP) de Labège.

Approbation à l'unanimité.

IV. Comptabilité Finances

8/ Exercice 2019 - Décision modificative numéro 1 (DM1)

Approbation à l'unanimité.

9/ Exercice 2019 : admission en non valeurs

Approbation à l'unanimité.

V. Vie associative

10/ Convention de mise à disposition du minibus

Approbation à l'unanimité.

VI. Voirie

11/ SDEHG - Petits travaux urgents 2020 -

Approbation à l'unanimité, sous réserve de préciser que les crédits seront pris sur les fonds communaux.

VII. Marchés Publics

12/ Lancement d'une procédure de concession de service public pour la fourrière automobile municipale

Approbation à l'unanimité. M. le Maire précise alors que le conseil municipal devra se prononcer au cours de la séance de décembre 2019 sur la constitution d'une commission de délégation de service public.

VIII. Ressources Humaines

13/ Contrat d'apprentissage - service enfance/jeunesse

Approbation à l'unanimité.

IX. Marchés, travaux et service en délégation :

Le conseil municipal prend acte des travaux, services et délégations joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été examiné, M. le Maire donne la parole aux conseillers municipaux :

1/ Cadence du feu tricolore bas de l'Allée Chantecaille : elle a été modifiée pour un

retour à la normale après réparation des dégâts dus à l'installation de la fibre dans le secteur.

2/ Aménagement du bas de l'avenue Louis Couder : depuis cet aménagement, la vitesse semble s'accroître fragilisant notamment le passage piétons. Un dispositif lumineux va être mis en place.

3/ Passage supérieur SNCF à Escalquens : celui-ci se raccordera au nouveau rond point.

La séance est levée à 22h41.

M. le Maire donne alors la parole au public :

1/ Des explications supplémentaires sont données sur la Taxe d'Aménagement majorée qui vient d'être créée. Il est précisé que le projet eNOVA/métro bénéficiera d'aides extérieures de financements.

2/ Vitesse de camions avenue Louis Couder : il sera demandé à certains conducteurs de Véolia de ralentir.